Programme de formation 2020-2021

FAVORISER LA BIENTRAITANCE

(NIVEAU 2)

Réf RPFB02A

« Une démarche de bientraitance a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie de tous, résidents/patients, personnels et familles » (Les bonnes pratiques de soin en EHPAD). Connaître tous les aspects de la bientraitance permet de développer une véritable culture de la bientraitance au sein d'un établissement en adoptant une vision commune. Cette Formation-Action a donc pour objectif de vous accompagner dans l'évaluation des pratiques au quotidien et dans la mise en place d'un plan d'amélioration grâce à la connaissance des acteurs impliqués dans la démarche de bientraitance et de l'ensemble de ses aspects.

Compétence(s) visée(s)

- Développer une démarche bientraitante et prévenir la maltraitance grâce à l'évaluation de ses pratiques quotidiennes et au développement de ses connaissances.

Objectifs de la formation

- Evaluer ses propres pratiques en termes de bientraitance.
- Connaître tous les aspects de la bientraitance en institution.
- Connaître et reconnaître les acteurs impliqués dans une démarche de bientraitance.
- S'approprier les principes éthiques fondamentaux de la bientraitance grâce à une réflexion collective des pratiques actuelles.
- Repérer et prévenir les situations à risque au quotidien.
- Identifier les différents aspects de la maltraitance.
- Prévenir les risques de maltraitance.
- Développer ses aptitudes d'amélioration continue pour une meilleure bientraitance.

Contenu

1. Historique et fondement du déploiement de la bientraitance

- L'historique du déploiement de la bientraitance et ses fondements.
- Le cadre règlementaire et la certification des établissements.
- Une bientraitance multifactorielle : les différents acteurs impliqués et leurs rôles.
- Les enjeux pour les différents acteurs.
- Les conditions de la bientraitance.

2. Auto-évaluation des pratiques actuelles

- Mes pratiques de bientraitance : grille d'autoévaluation des pratiques individuelles actuelles (HAS)
- Les principes éthiques fondamentaux de la bientraitance.
- La situation d'aide à l'autonomie : de quoi parle-t-on ?

3. Bientraitance vs Maltraitance

- La prévention de la maltraitance : auto-évaluation des pratiques individuelles actuelles (HAS).
- Le cadre d'action sur la maltraitance : Comprendre/Réagir/Prévenir.
- Les différents types de maltraitance.
- Les conduites à tenir en cas de risque de maltraitance.

4. Les droits et devoirs des résidents

- Les textes règlementaires dont la charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de dépendance.
- Les droits principaux du résident : état des lieux (Contrat de séjour, projet personnalisé, information, consentement aux soins, dossier médical, vie privée, fin de vie…)
- Entre la liberté d'aller et venir et l'obligation de soins.

5. La responsabilité juridique du soignant

- La notion de responsabilité.
- Les trois types de responsabilité du soignant :
  - La responsabilité disciplinaire
  - La responsabilité civile et administrative
  - La responsabilité pénale
- La responsabilité de l'établissement de santé.
- La place de l'éthique et de la déontologie.

6. Des savoir-être bientraitants pour une communication bienveillante

- L'identification des savoir-être pour une posture professionnelle bientraitante.
- Les principes de la communication interpersonnelle bienveillante.
- Nos filtres à la communication.
- Les outils et techniques pour pratiquer la bientraitance :
  - Le développement d'une faculté d'empathie.
  - L'appropriation d'une posture de négociation.

7. Le déploiement de la bientraitance au quotidien : les recommandations

- Le lever et L'habillage
- Le repas
- Les animations/sorties
- L'attente
- La place des familles
- L'ambiance sonore
- La déambulation et la contention
- L'intimité et la sexualité
- La collectivité

Autres situations abordées : l'alimentation, les troubles de l'audition, l'apathie, la dépression, la prise en compte de la douleur, les escarres, l'hygiène bucco-dentaire, les préventions du risques infectieux, les troubles du sommeil, les troubles du comportement.

8. Les difficultés rencontrées pour déployer la bientraitance au quotidien

Les actions à mener pour améliorer ses pratiques

Public
Tout professionnel de santé

Pré-requis :
Connaître les bases de la bientraitance

Durée conseillée
3 jours, soit 21h

Formateur(trice) pressenti(e)
Formateur(trice) spécialisé(e) dans la relation bientraitante soignant/soigné

Nombre de participants (intra)
De 2 à 12 personnes

Matériel nécessaire
Aucun.

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques en pédagogie active
- Echanges sur les pratiques actuelles et les représentations des participants
- Exercices pratiques et mises en situation
- Diaporama (Transmis après la formation)
- Ordinateur et vidéoprojecteur

**Besoin d'un conseil ?
d'une information ?
d'un devis ?
Contactez-nous**

06.09.08.02.20

contact@cjformation.com

www.cjformation.com

Carine ANCIAUX
Présidente et référente pédagogique

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

Avant	Pendant	Après
Questionnaire de positionnement	Evaluations formatives régulières par le formateur	Bilan téléphonique avec le client
Tour de table de recueil des attentes	Evaluation sommative des connaissances à chaud	Bilan téléphonique avec le formateur
	Evaluation sommative de la qualité de la formation à chaud	Evaluation du transfert des acquis et mesure d'impact (de 1 à 3 mois)
	Délivrance d'un certificat de réalisation de la forrmation	

« Le code de la propriété intellectuelle dispose que toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (article L.122-4). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle ».